



Date d'ouverture : 31/03/2001

FICHE TECHNIQUE # 7

Thématique : Récricéo-tourisme

Nom du projet : Mise en valeur des Îles du pont Mgr Langlois

Localisation : Archipel du pont Mgr Langlois

Problématique :

Les îles appartiennent à Hydro-Québec et sont situées dans trois municipalités: Salaberry-de-Valleyfield, Grande-Île et Coteau-du-Lac. Hydro-Québec, par l'intermédiaire de l'entente du Suroît, va terminer, en 2002, un lien cyclable inter-rives entre Salaberry-de-Valleyfield et Coteau-du-Lac. L'archipel du pont Mgr Langlois est un archipel très riche au niveau écologique. Il comprend d'ailleurs une réserve écologique provinciale, celle du Micocoulier, située sur les Îles Arthur et Bienville, où on y trouve une héronnière. Plus de 150 espèces d'oiseaux et 320 espèces de plantes vasculaires y ont été observées. On y trouve des plantes rares dont une est protégée par la loi sur les espèces menacées: le podophylle pelté. Elles ont de plus un potentiel historique et archéologique. La pêche y est très bonne.

La mise en valeur de ces îles est un projet dont les gens parlent depuis plusieurs années. Cependant, rien n'a encore été fait et l'accès aux voitures est très problématique à cause de la circulation sur le pont Mgr Langlois et au peu d'espace disponible pour un stationnement. La création d'un centre d'interprétation ne peut se faire qu'en modifiant le pont Mgr Langlois. On peut donc penser plutôt à des sites d'interprétation pour les cyclistes et les promeneurs.

À un moment donné, il était difficile d'avoir accès à l'île d'Aloigny et Léonard avec des véhicules mais depuis deux ans, les îles sont plus accessibles, le camping sauvage (dans les deux sens du mot) est de plus en plus en vogue.

Solution :

Une entente avec la MRC de Beauharnois-Salaberry, qui est l'interlocuteur privilégié selon l'entente du Suroît, pour l'aménagement de quelques sites d'interprétation sur différents thèmes pourrait mieux faire connaître les richesses de cet archipel. L'implantation d'un bâtiment semble très problématique car l'accès en automobile y serait très difficile sans empiéter sur les richesses naturelles du site.

Il faut qu'Hydro-Québec interdise l'accès direct aux véhicules automobiles pour préserver cet espace.

Faisabilité :

Les négociations avec Hydro-Québec sont généralement longues. Le groupe écologique Crivert est sur ce dossier de façon sporadique. Il pourrait profiter de l'occasion pour en faire un dossier majeur dans les prochaines années.

Coût : Aménagements pour interdire l'accès aux automobiles	5 000\$
Choix des sites et rédaction des panneaux d'interprétation	20 000\$
Aménagement des sites	15 000\$?
Entretien	2 000\$/an

Partenaires visés :

Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, **Crivert Inc**, **Hydro-Québec**, les citoyens intéressés, Ministère de l'Environnement du Québec (MENV), MRC de Beauharnois-Salaberry, Municipalité de Coteau-du-Lac, Société de la Faune et des Parcs du Québec (FAPAQ), Ville de Salaberry-de-Valleyfield.

Échéancier :

Interdiction de l'accès aux automobiles	2002
Choix des sites et rédaction des panneaux d'interprétation	2002-2003
Aménagement des sites	2003-2004

Indicateur d'atteinte d'objectif :

Implantation de sites pour l'interprétation du milieu naturel et historique.

Références complémentaires :

DAOUST, Gaétan, 1977, Détermination du potentiel offert par les îles du pont Mgr Langlois, en vue de l'établissement d'un centre écologique, mémoire de fin d'études présenté à la Faculté de foresterie et de géodésie de l'Université Laval, 85 pages.

DE REPENTIGNY, Léo-Guy, 1975, Flore des îles du pont Mgr Langlois, Le projet Vert du Sud-Ouest du Québec, Liste.

LAZURE, Michel, 1975, Inventaire ornithologique, Iles du pont Mgr Langlois, Le projet Vert du Sud-Ouest du Québec, liste

PINEL, Lyn et Marc CÔTÉ, 1986, Intervention archéologique sur le site Cadieux (1986), Corporation municipale de Coteau-du-Lac et Société historique et archéologique de Coteau-du-Lac, 37 pages + annexes

PINEL, Lyn et Marc CÔTÉ, Fouilles archéologiques du site Cadieux (1985), Corporation municipale de Coteau-du-Lac et Société historique et archéologique de Coteau-du-Lac, volumes 1 et 2